
CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUILLET 2019 - 17H30

ORDRE DU JOUR

1) Secrétariat Général

- 1.1 Adoption du compte rendu du 24 Mai 2019
- 1.2 Représentation des communes au sein de l'assemblée communautaire 2020 -
Approbation de l'accord local

2) Comptabilité – Finances

- 2.1 Annulation de l'attribution d'une subvention à l'Association « Les Canards Sauvages »
- 2.2 Subvention 2019 - Association MAJ Evènements
- 2.3 Tarifs cimetière
- 2.4 Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 1.200.000,00 € auprès de la Banque Postale pour les travaux relatifs à la construction du groupe scolaire du Mont de Péruwelz « Georges GERMAY » à Vieux-Condé
- 2.5 Décision modificative n°2019-2
- 2.6 Ajustement de l'autorisation de programme d'installation d'un second point de restauration scolaire (n°1703)

3) Ressources humaines

- 3.1 Recrutement du personnel pour l'A.C.M. Vacances de Toussaint 2019
- 3.2 Autorisation annuelle de recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

4) Technique/Urbanisme

- 4.1 Dénomination de la voirie Pierre Choquet
- 4.2 Dénomination de la voie Gustave Eiffel
- 4.3 Avenant N°1 à la convention foncière et d'aménagement entre Valenciennes Métropole/Partenord Habitat/Epareca/Ville de Vieux-Condé portant sur la restructuration de l'îlot « Gambetta/Dervaux » (Annule et remplace la délibération N°D-2016-99 en date du 25/10/2016)

5) Cohésion sociale

- 5.1 Contrat de ville 2015-2020 – Convention locale d'utilisation de la TFPB 2015-2020 – Création d'un espace sans tabac
- 5.2 Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance – Adoption du règlement intérieur CISPD

6) Culturelle

- 6.1 Tarification de la programmation culturelle
- 6.2 Lots offerts durant l'action « STAR GEEK »

7) Marchés Publics

- 7.1 Groupement de commandes relatif aux copieurs et approbation de la convention constitutive de groupement de commandes

8) Compte rendu de décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22

Vieux-Condé, le 26 Juin 2019